



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) SCORFF

Une enquête publique d'une durée de 33 jours sera ouverte **du lundi 16 février 2015 au vendredi 20 mars 2015 inclus** sur l'ensemble des communes concernées par le projet de SAGE SCORFF soit 26 communes du Morbihan :

Berné, Bubry, Calan, Caudan, Cléguer, Gestel, Guémené sur Scorff, Guidel, Inguiniel, Kernascléden, Lanester, Langoelan, Larmor Plage, Le Croisty, Lignol, Locmalo, Lorient, Meslan, Persquen, Ploemeur, Ploerdut, Plouay, Pont-Scorff, Quéven, Séglien, St Caradec Tregomel,

3 communes du Finistère : Arzano, Guilligomarc'h, Rédéné,

1 commune des Côtes d'Armor : Mellionec.

Ce projet est présenté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE SCORFF.

Pendant l'enquête publique, le dossier comportant un rapport environnemental, sera consultable chaque jour ouvrable aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- à la mairie de Plouay, siège d'enquête
- dans 3 mairies du périmètre d'enquête (voir liste ci-après)
- à la préfecture du Morbihan (Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan – SENB - 11 boulevard de la Paix – Vannes)
- dans les sous-préfectures de Lorient, Pontivy, Quimper et Guingamp

Le projet sera également consultable sur le site Internet du SAGE Scorff (**www.syndicat-scorff.fr**).

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée à Mme LOMBARD au 02 97 32 50 34 ou à l'adresse suivante : syndicat-scorff@wanadoo.fr.

L'évaluation environnementale du SAGE Scorff, son résumé non technique et les avis recueillis sur le dossier seront consultables sur les sites Internet des services de l'État dans le **Morbihan (www.morbihan.gouv.fr)**, du **Finistère (www.finistere.gouv.fr)** et des **Côtes d'Armor (www.cotes-darmor.gouv.fr)**. L'avis de l'autorité environnementale sera consultable sur les sites Internet des services de l'État dans le Morbihan, du Finistère, des Côtes d'Armor et sur celui de la DREAL Bretagne (www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)

La commission d'enquête est composée de Mme CHATELIN Sylvie (diplômée en droit public) présidente de la commission, M. MORIN Jean-Yves (Inspecteur de la DGCCRF en retraite) et Mme VIART Martine (Adjointe administrative des collectivités territoriales) membres titulaires. En cas d'empêchement de Mme CHATELIN Sylvie, M. MORIN Jean-Yves présidera la commission. En cas d'empêchement d'un membre titulaire, M. HUET Maurice (Major de gendarmerie en retraite) membre suppléant le remplacera.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les mairies désignées ci-après selon le calendrier suivant :

dates	Lieux de permanence	horaires
Lundi 16 février 2015	Plouay	9 h 00 à 12 h 00
Mardi 24 février 2015	Guémené sur Scorff	9 h 00 à 12 h 00
Mardi 2 mars 2015	Lorient	14 h 00 à 17 h 00
Jeudi 5 mars 2015	Rédéné	14 h 00 à 17 h 00
Samedi 14 mars 2015	Lorient	9 h 00 à 12 h 00
Vendredi 20 mars 2015	Plouay	14 h 00 à 17 h 00

Le public pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet dans ces 4 mairies ou les adresser par écrit en mairie de Plouay, siège d'enquête, au nom de la présidente de la commission d'enquête.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan, dans les préfectures, sous-préfectures et dans les 4 mairies précitées. Ils seront également publiés sur les sites Internet des services de l'Etat dans le Morbihan, le Finistère et les Côtes-d'Armor pour une durée minimum d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La Commission Locale de l'Eau examinera les résultats de la consultation du public, modifiera, le cas échéant, le projet de SAGE SCORFF et le validera. Ce projet validé sera ensuite transmis aux préfets du Morbihan, du Finistère et des Côtes-d'Armor pour approbation.